



OGEC Ste-Marie 64310 ASCAIN



Ascain, le 25 mai 2020

Chers parents d'élèves de l'école Ste-Marie,

Comme vous le savez, l'école Ste-Marie est ouverte depuis le 12 mai. Afin de pouvoir ouvrir les écoles, le Gouvernement a validé un protocole sanitaire strict qui repose sur ces 4 principes généraux :

- **Le maintien de la distanciation physique (1 mètre - 4m²)**
- **L'application des gestes barrières (lavage des mains pour tous, port du masque par tous les adultes de l'école, ventilation des classes)**
- **La limitation du brassage des élèves (entrée/sortie des élèves échelonnée, sens de circulation imposé)**
- **Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel**

Ce protocole sanitaire a pris effet le 12 mai 2020 et reste en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

A l'heure où j'écris ces lignes, nul ne sait quelles seront les annonces gouvernementales prévues cette semaine.

Si le protocole exigé n'est pas levé, il est évident que rien ne pourra vraiment changer dans l'accueil des élèves :

- Les enfants de maternelle PS et MS ne pourront pas être accueillis.
- Il n'y aura pas de garderie périscolaire.

Seront accueillis :

- 1) les CP et les CM2 (ces niveaux sont priorités).
- 2) les élèves prioritaires correspondant aux catégories suivantes :
 - les élèves en situation de handicap ;
 - les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la continuité de la vie de la Nation.
- 3) les fratries ainsi constituées, dans la mesure du possible (exceptés les PS/MS).

Si votre enfant n'était pas présent jusqu'ici à l'école, que vous souhaitez qu'il y soit accueilli pour le mois de juin et qu'il fait partie d'une des 3 catégories 1,2 ou 3, je vous demande de me le faire savoir par retour de mail :

ecolestemarie.ascain@wanadoo.fr

Croyez bien que je regrette sincèrement cette situation et que je n'aspire qu'à une chose : que des décisions soient prises pour permettre à nos écoles de faire ce pourquoi elles existent, à savoir permettre aux enfants qui leur sont confiés de progresser et à leurs parents de pouvoir travailler !

Je profite de ce courrier pour vous faire part de deux informations :

- Vous vous en doutiez certainement, il n'y aura pas de fête scolaire cette année le 28 juin comme initialement prévu.

- Après de nombreuses années passées auprès de mes chers petits enfants d'Ascain, je ne serai pas parmi vous en septembre prochain. L'heure de passer à une "autre vie" est arrivée ! J'aurais préféré vous l'annoncer autrement, mais je crains que la situation actuelle ne m'en laisse pas le loisir...

Pour l'équipe,
Beñat Hourcade

Si vous souhaitez le retour à l'école de votre (vos) enfant (s), veuillez compléter :

Je soussigné(e) :souhaite le retour à l'école de :

Nom de l'élève :

Prénom(s) :

Classe (s) :

- 1) mon enfant est en CP ou en CM2.
- 2) mon enfant est un élève prioritaire correspondant aux catégories suivantes :
 - élève en situation de "handicap" (PAP/PAI/Notification MDPH ...)
 - enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la continuité de la vie de la Nation.
- 3) fratrie constituée, dans la mesure du possible (exceptés les PS/MS).

Engagement sur l'honneur :

- Je soussigné(e) : m'engage à respecter le protocole dont j'ai pris connaissance.

Signature :

Vous voudrez bien compléter ce mot et me le renvoyer par mail par retour de courrier : (copier/coller) sur la messagerie adressé à ecolestemarie.ascain@wanadoo.fr